



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	10-9704-7	<b>Numéro de la version :</b>	10.04
<b>Date de parution :</b>	2020/10/19	<b>Remplace la version datée de :</b>	2019/10/10

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A

#### Numéros d'identification de produit

62-3600-6550-2      62-3600-7540-2      62-3600-7550-1      87-2500-0246-3      87-3300-0593-2  
87-3300-0664-1

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Accélérateur pour un adhésif à deux composants / pour le remplissage

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des solutions automobiles et aérospatiales  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.  
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.  
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.  
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A  
Carcinogénicité : Catégorie 1B.

## ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Danger

#### Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

#### Pictogrammes



#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer.

#### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. Se rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

#### Entreposage :

Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Microsphères de verre	65997-17-3	20 - 40	Oxyde de verres, produits chimiques
Anhydride Hexahydrophthalique	85-42-7	15 - 40 Secret Fabrication *	Anhydride cyclohexane-1,2-dicarboxylique

**ADHÉSIF POUR ÉPISURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A**

Anhydride 5-méthyl-6-(3-méthyl-2-butényl)-4-cyclohexène-1, 2-dicarboxylique	16726-03-7	10 - 30 Secret Fabrication *	Anhydride 5-méthyl-6-(3-méthyl-2-butényl)cyclohex-4-ène-1,2-dicarboxylique
Anhydride 1,2,3,6-tétrahydro-4-(4-méthylpent-3-ényl) phtalique	29811-04-9	5 - 10 Secret Fabrication *	Anhydride 1,2,3,6-tétrahydro-4-(4-méthylpent-3-ényl)phtalique
Gel de silice (exempté de cristalline)	112926-00-8	0 - 1.5	Le gel de silice, pptd., exempt de silice cristalline
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1 - 1	Noir de carbone
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	25377-73-5	0 - 0.58	Anhydride dodécénylsuccinique
ANHYDRIDE MALEIQUE	108-31-6	0 - 0.32	Anhydride maléique
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	123-35-3	0 - 0.13	Myrcène

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

**Les sous-produits nocifs de décomposition****Substance**

Aldéhydes  
Composés d'amines  
Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone

**Condition**

Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion

## ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A

oxydes d'azote  
Vapeur toxique, gaz, particule.

Durant la combustion  
Durant la combustion

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ANHYDRIDE MALEIQUE	108-31-6	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):0.01 mg/m3;MPT:0.01 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires, Sensibilisant

**ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A**

Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Microsphères de verre	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Anhydride Hexahydrophthalique	85-42-7	ACGIH	Valeur maximale (fraction inhalable et vapeur):0.005 mg/m3	Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Noir
Odeur	Odeur piquante
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	0,65 g/ml
Densité relative	0,65 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	$\geq 50\ 000$ mPa-s [ @ 23 °C ]
Composés Organiques Volatils	<i>Ne s'applique pas</i>
Pourcentage de matières volatiles	
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Ne s'applique pas</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

**Nanoparticules**

Ce matériau contient des nanoparticules.

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Condition à éviter**

Aucun connu.

**10.5 matériaux incompatibles**

Aucun connu.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

**Substance**

Aucun connu.

**Condition**

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

**SECTION 11 : Renseignements toxicologiques**

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. La poussière provenant du découpage, du meulage, du sablage et de l'usinage peut irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiments.

**Contact avec la peau :**

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue. La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

**Ingestion :**

Nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:**

**Cancérogénicité:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Noir de Carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	123-35-3	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour

**ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A**

ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA300 - 2 000 mg/kg
Microsphères de verre	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Microsphères de verre	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Anhydride Hexahydroptalique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride Hexahydroptalique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,1 mg/l
Anhydride Hexahydroptalique	Ingestion	Rat	LD50 2 700 mg/kg
Anhydride 5-méthyl-6-(3-méthyl-2-butényl)-4-cyclohexène-1, 2-dicarboxylique	Ingestion		LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Anhydride 1,2,3,6-tétrahydro-4-(4-méthylpent-3-ényl) phtalique	Ingestion		LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Gel de silice (exempté de cristalline)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Gel de silice (exempté de cristalline)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Dermale	Lapin	LD50 6 200 mg/kg
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,2 mg/l
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
ANHYDRIDE MALEIQUE	Dermale	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aigüe

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
Microsphères de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Anhydride Hexahydroptalique	Lapin	Irritation minimale.
Gel de silice (exempté de cristalline)	Lapin	Aucune irritation significative
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Lapin	irritant légère
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
ANHYDRIDE MALEIQUE	Homme et animal	Corrosif
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Données in Vitro	Irritant

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
Microsphères de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Anhydride Hexahydroptalique	Lapin	Corrosif
Gel de silice (exempté de cristalline)	Lapin	Aucune irritation significative
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Lapin	Irritant modéré
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
ANHYDRIDE MALEIQUE	Lapin	Corrosif



**ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A**

7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Lapin	Irritant grave
-------------------------------------	-------	----------------

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophthalique	Cochon d'Inde	sensibilisant
Gel de silice (exempté de cristalline)	Homme et animal	Non classifié
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Humain	sensibilisant
ANHYDRIDE MALEIQUE	Multiple espèces animales.	sensibilisant
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Mouris	Non classifié

**Sensibilisation respiratoire**

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophthalique	Humain	sensibilisant
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Composants similaires	sensibilisant
ANHYDRIDE MALEIQUE	Humain	sensibilisant

**Mutagenicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
Microsphères de verre	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Anhydride Hexahydrophthalique	In Vitro	N'est pas mutagène
Gel de silice (exempté de cristalline)	In Vitro	N'est pas mutagène
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ANHYDRIDE MALEIQUE	In vivo	N'est pas mutagène
ANHYDRIDE MALEIQUE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	In Vitro	N'est pas mutagène
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	In vivo	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Microsphères de verre	Inhalation	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Gel de silice (exempté de cristalline)	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	Multiple espèces animales	Cancérogène

**Effets toxiques sur la reproduction**
**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de	Durée
-----	------	--------	---------	-------------	-------

**ADHÉSIF POUR ÉPISURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A**

				<b>l'essai</b>	<b>d'exposition</b>
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day	1 génération
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day	1 génération
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/day	2 génération
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/day	2 génération
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	90 jours
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation

**Organe(s) cible(s)**
**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

<b>Nom</b>	<b>Voie</b>	<b>Organe(s) cible(s)</b>	<b>Valeur</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultat de l'essai</b>	<b>Durée d'exposition</b>
Anhydride Hexahydrophthalique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ANHYDRIDE MALEIQUE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

<b>Nom</b>	<b>Voie</b>	<b>Organe(s) cible(s)</b>	<b>Valeur</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultat de l'essai</b>	<b>Durée d'exposition</b>
Microsphères de verre	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle

**ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A**

Gel de silice (exempté de cristalline)	Inhalation	système respiratoire   silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
ANHYDRIDE MALEIQUE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 mois
ANHYDRIDE MALEIQUE	Inhalation	Système endocrinien   système vasculaire   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie   cœur   foie   yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/day	80 jours
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/day	183 jours
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	cœur   Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	183 jours
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	80 jours
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/day	90 jours
ANHYDRIDE MALEIQUE	Ingestion	la peau   Système endocrinien   système immunitaire   yeux   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	80 jours
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	14 semaines
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/day	14 semaines
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	14 semaines
7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène	Ingestion	tube digestif   foie   système respiratoire   cœur   la peau   Système endocrinien   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   Système nerveux   yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	14 semaines

**Risque d'aspiration**

Nom	Valeur
-----	--------

## ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A

7-Méthyl-3-méthylèneocta-1, 6-diène

danger d'aspiration

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	10-9704-7	<b>Numéro de la version :</b>	10.04
<b>Date de parution :</b>	2020/10/19	<b>Remplace la version datée</b>	2019/10/10

<b>ADHÉSIF POUR ÉPISURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A</b>
--

	<b>de :</b>	
--	-------------	--

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**